

Noyarey

NUMÉRO 7 AVRIL 2011

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

actu

Budget 2011 responsable et maîtrisé

2^e Forum Jeunesse

La prévention
des risques



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

23 janvier

La fête de la Saint Antoine organisée cette année par les familles Détente et Fey s'est déroulée au château de Chaulnes. Comme le veut la tradition, le crochon a été transmis à Véronique et Daniel Boyat, chargés d'organiser la prochaine édition en janvier 2012.



1

26 janvier

Les assises de l'intercommunalité organisées par le SIRD, ont rassemblé toutes les communes de la rive gauche du Drac. Au centre des débats, l'avenir de l'intercommunalité dans le cadre de la réforme territoriale, question sur laquelle Denis Roux est intervenu, et la mutualisation des moyens.



2

22 février

Réunion du quartier Saint-Jean. Après la présentation des projets de la commune effectuée par le maire, Marie-Agnès Suchel, 1^{er} adjoint et Christian Berthier, conseiller municipal délégué à la vie des quartiers, les échanges avec les habitants ont porté sur l'insécurité générée par la route départementale et le raccordement au réseau d'assainissement.



3

26 mars

Carnaval. Plus de 150 parents et enfants ont participé à la grande fête organisée par le Sou des écoles et les associations de parents d'élèves sur le thème de l'Afrique. Carnaval avait cette année les habits de Karaba, la sorcière du film Kirikou.



4

28 mars

Le maire réceptionne les travaux effectués dans les trois habitations du Poyet désormais équipées de stations individuelles de traitement aux ultraviolets ce qui leur permet de bénéficier de la même qualité de service que l'ensemble des abonnés. Il est ici avec David Sgambato technicien de la Sergadi, chargée de réaliser ces aménagements.



5



Sommaire

dossier 8-9

Budget 2011 responsable et maîtrisé

la commune
au quotidien 4-7

du côté
des associations 10-13

patrimoine
local 14

infos
pratiques 15

l'agenda
des manifestations 16

Noyarey
actu



n°7 AVRIL 2011

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun, les associations de la commune
Crédit photos : Commune, Christian Morel, Stéphanie Grondeau, Phil. P., Fotolia,
DR ; illustration : Nathalie Berthier
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution

ÉDITO



Acte essentiel dans la vie communale, le vote du budget constitue pour l'équipe municipale une véritable feuille de route pour l'année. Elle sera jalonnée par un certain nombre de projets que nous lançons dans des domaines aussi importants que la sécurité et le développement commercial. Ainsi, le carrefour de la rue Léon Porte avec la RD 1582 va faire l'objet d'un réaménagement global qui doit sécuriser l'accès de tous les riverains à la départementale, qu'ils soient piétons, cyclistes, usagers des transports en commun ou automobilistes. Nous

sommes également fortement mobilisés par la réalisation d'un nouveau pôle central dans le bas du Maupas qui devrait permettre de rassembler les commerces et d'offrir de nouvelles perspectives de développement à notre commune. Parallèlement à l'enquête réalisée auprès des commerçants eux-mêmes, une étude sur les habitudes d'achat des habitants est actuellement effectuée par la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble.

J'espère que vous participerez à cette enquête, indispensable pour bien définir les orientations de cet important projet qui confortera une zone stratégique appelée à devenir le nouveau centre village.

Enfin, le projet de salle des fêtes est soumis à un examen approfondi, confié à Aldo Carbonari, adjoint chargé de la vie associative et de l'animation et Annie Henry, conseillère municipale déléguée à l'animation. Les premières estimations financières nous avaient en effet obligés à suspendre ce projet en 2007. Aujourd'hui, avec l'emprunt contracté pour l'aménagement de la ZAC du Ruisset qui arrive à terme, nous pouvons envisager la réalisation d'un tel équipement qui nous souhaitons parfaitement adapté aux besoins de la commune mais aussi en phase avec nos capacités financières.

Une concertation avec le monde associatif sera bien sûr organisée pour mettre à plat tous les enjeux d'un équipement qui doit être polyvalent. Parallèlement à ces projets phares, l'entretien des bâtiments et des équipements communaux reste une priorité. Alors que d'importants investissements sont consacrés aux courts de tennis et au terrain de football stabilisé, la modernisation du bâtiment des services techniques est programmée.

Sur le plan événementiel, le printemps sera marqué par deux temps forts. Premier rendez-vous, le 24 avril pour le nouveau Marché aux fleurs qui, cette année encore, sera placé sous le signe du développement durable avec la promotion du tri et du compostage.

Je vous invite également à participer au 2^e Forum Jeunesse qui reflète bien les nouvelles orientations fortes que nous avons souhaitées impulser à notre politique jeunesse. Pilotée par Jean-Marie Camacho, celle-ci est plus que jamais adaptée aux différents besoins des jeunes. Espace d'information et d'échanges pour les adolescents mais aussi leur famille, ce forum sera aussi un grand moment festif pour tous les jeunes de la commune !

Sur le plan événementiel, le printemps sera marqué par deux temps forts. Premier rendez-vous, le 24 avril pour le nouveau Marché aux fleurs qui, cette année encore, sera placé sous le signe du développement durable avec la promotion du tri et du compostage.

Je vous invite également à participer au 2^e Forum Jeunesse qui reflète bien les nouvelles orientations fortes que nous avons souhaitées impulser à notre politique jeunesse. Pilotée par Jean-Marie Camacho, celle-ci est plus que jamais adaptée aux différents besoins des jeunes. Espace d'information et d'échanges pour les adolescents mais aussi leur famille, ce forum sera aussi un grand moment festif pour tous les jeunes de la commune !

- ▶ **Carrefour Léon Porte-RD1582**
- ▶ **Pôle commercial du Maupas**
- ▶ **Salle des fêtes**
- ▶ **Forum des jeunes**

Denis Roux
Maire de Noyarey



28 mai - La prévention des risques au centre du 2^e Forum jeunesse

L'Apase le 28 mai prochain. Il rassemblera en effet de nombreux acteurs spécialistes de chacune de ces problématiques. Ainsi, La Croix Rouge et les pompiers de Sassenage effectueront une simulation d'accident et sensibiliseront les jeunes aux premiers gestes de secours.

Le centre de planification de Fontaine répondra à toutes leurs questions concernant les modes de contraception et la sexualité. L'association grenobloise Point Virgule, spécialiste des problèmes de toxicomanie et d'alcoolologie, qui accompagne les personnes confrontées à une addiction sera également présente. Les jeunes trouveront toutes les informations dont ils ont besoin lorsqu'ils cherchent un stage, une formation ou un emploi. La Mission Locale et le Point Information Jeunesse interviendront dans les domaines de l'insertion et de l'emploi ainsi que tous les domaines de la vie quotidienne.

L'APJNV présentera bien sûr les activités

qu'elle propose toute l'année aux jeunes Nucérétains. Une initiation au futsal sera organisée par l'association nucérétaine dirigée par des jeunes. Côté festif, le forum sera placé sous le signe de la musique avec la présence de New's FM, la radio de Fontaine qui assurera l'animation musicale et, temps fort de l'après-midi, une scène ouverte qui accueillera les groupes de Veurey-Voroize, Noyarey, Fontaine et Gières. ■

Temps forts

- ▶ Initiation aux premiers secours
- ▶ Projection et débat
- ▶ Intervention sur accident
- ▶ Initiation au futsal
- ▶ Scène ouverte

Ce forum s'adresse aux jeunes et aux familles et se déroulera à l'espace Charles de Gaulle de 14h à 21h.
Buvette et snack sur place.

21-25 juin La semaine du sport

Avec ses nombreux équipements, des cours d'EPS ainsi que des cours de natation et d'escalade organisés à l'école, son tissu associatif diversifié, un nombre de pratiquants en progression... Noyarey est incontestablement une commune très sportive ! C'est encore plus vrai pour ce qui concerne les enfants, puisque 90 % des jeunes Nucérétains (de plus de 6 ans) pratiquent au moins un sport, en dehors des cours d'EPS !

Un contexte qui a suscité l'année dernière l'organisation d'une Semaine du sport à l'école, coordonnée par Anouar Zaouali, professeur d'éducation physique. Après le succès de cette première édition centrée sur le public scolaire, cette opération qui aura toujours un volet scolaire (voir encadré), sera cette année élargie au monde associatif.

Pour promouvoir les vertus du sport et l'ensemble des acteurs sportifs, la municipalité souhaite en effet que les associations soient partie prenante dans cette manifestation. L'objectif est de permettre aux clubs, mobilisés toute l'année par leur pratique, de se rencontrer et aux sportifs de découvrir d'autres sports, à travers des animations qui pourront prendre différentes formes : démonstrations et initiations, match inter-clubs... Les idées ne manquent pas !

Le programme, en cours d'élaboration, sera bouclé d'ici le mois de mai. Une grande fête du sport qui clôturera en beauté la saison ! ■



La semaine du sport à l'école

Tournoi bataille (initiation rugby) des CM1 et CM2 avec les enfants du Village de l'Amitié, rencontre entre la classe de CM2 et des jeunes à mobilité réduite de l'IEM de Voreppe autour de jeux sportifs communs, rencontre avec un rugbyman, randonnée pédestre et botanique... le programme (sous réserve de confirmation) concocté pour les enfants des écoles s'annonce particulièrement riche. Il sera également agrémenté d'un petit déjeuner et d'un goûter qui clôturera des mini jeux athlétiques.

De la bonne gestion des haies



L'arrivée des beaux jours est celui du réveil de la végétation, notamment des arbres, arbustes et haies en tous genres. Dans une commune comme Noyarey, dominée par

l'habitat individuel, ces végétaux peuvent être la source d'importants problèmes de voisinage lorsqu'ils n'ont pas été plantés ou lorsqu'ils ne sont pas entretenus dans le

respect des règles en vigueur qui relèvent du code civil. La réglementation concerne autant le respect des propriétés voisines que des voies publiques. Ainsi, en ce qui concerne les haies de voisinage, le code civil impose l'entretien des arbres et des arbustes de manière à ce qu'ils ne dépassent pas chez le voisin. S'il y a un grillage, la haie ne doit pas dépasser la crête du grillage.

Sur le domaine public, la réglementation relève du code rural et stipule par exemple qu'en bordure d'un chemin rural ou vicinal, les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées. A proximité d'une voie communale, un retrait minimum de 0.50 m doit être respecté à partir de l'alignement. A proximité d'une route nationale ou départementale, les distances imposées sont de 6 m pour les arbres et 2 m pour les haies. Le policier municipal qui a programmé des passages dans les différents quartiers se tiendra à la disposition des habitants pour prodiguer conseils et recommandations. ■



C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

Le brûlage des déchets verts est polluant

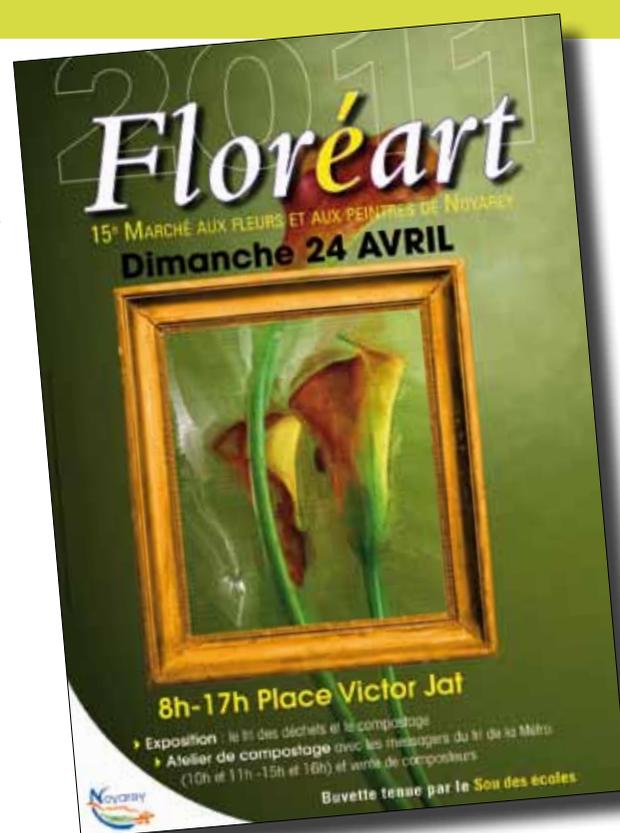
Savez-vous que la combustion à l'air libre des végétaux est une source de pollution importante et dangereuse pour la santé ? Cette activité courante et à première vue anodine participe en effet aux émissions de plusieurs polluants, dont les particules* qui véhiculent des composés cancérigènes comme les HAP, dioxines et furanes. C'est la raison pour laquelle cette activité qui contribue de manière significative à la dégradation de la qualité de l'air est interdite depuis plusieurs années. C'est le cas dans notre région : un arrêté préfectoral pris en 2008 a été renforcé par un arrêté municipal en 2009 qui encadre le brûlage. Une dérogation est accordée aux exploitants agricoles et forestiers qui peuvent brûler leurs déchets végétaux, et seulement ceux-ci, les lundis et les premiers samedis de chaque mois. Les particuliers ne sont donc absolument pas autorisés à brûler leurs déchets sur le terrain d'un agriculteur, même avec

son accord. Le policier municipal est chargé de veiller au respect de ces dispositions. Alors changez vos habitudes et débarrassez-vous de vos végétaux en déchèterie ! ■

Un seul feu de 50 kg de végétaux équivaut en particules à :

- ▶ 22 000 km parcourus par une voiture essence récente (7 300 km pour une voiture diesel récente),
- ▶ 5 jours de chauffage au bois d'un pavillon par une cheminée avec insert mis en service après 1996,
- ▶ Un mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois performante,
- ▶ Une demi-saison de chauffage d'un pavillon équipé d'une chaudière fuel.

*Les dépassements des seuils en particules seraient, selon l'Organisation mondiale de la santé, la cause de 400 000 morts prématurées par an en Europe, dont environ 42 000 en France, soit 5% des décès chaque année en France



COMMERCES

► Nouveau centre village

Le projet de restructuration du bas du Maupas va faire l'objet de trois études. Préalablement aux études urbaines et architecturales, une enquête sur le développement commercial de la commune sera conduite par la Chambre de commerce et d'industrie auprès des commerçants et des habitants. Les enjeux sont importants puisque l'objectif de l'équipe municipale est de créer à moyen terme un pôle services-commerces en rassemblant les commerces de la commune dans ce secteur stratégique sur lequel la commune a acquis trois propriétés (Bernard-Guelle, Lucchino et Coudurier). Les résultats des analyses permettront de définir le contenu du projet en termes de surface commerciale, de stationnement ou encore de déplacements. Un projet important pour la municipalité qui souhaite conforter ce secteur, carrefour de la commune qui s'est imposé au fil du temps comme le nouveau cœur de vie du village. Doté, ou à proximité de plusieurs équipements et services publics – la mairie, la Maison des associations, La Poste d'un côté, les écoles, le Village de l'Amitié et le pôle sportif de l'autre – et de deux commerces, ce secteur est structurant et porteur de développement.

SÉCURITÉ

► Carrefour Léon Porte-RD 1532

La sécurisation de cette intersection, entrée nord de la commune, l'un des carrefours les plus dangereux de Noyarey, sera effectuée d'ici la fin de l'année. Afin de réaliser l'ensemble des aménagements nécessaires pour optimiser tous les déplacements, une étude vient d'être lancée par la commune. Elle concerne la réalisation d'une piste cyclable, la transformation ou le déplacement des deux aubris, la traversée des piétons sur la RD et la création probable d'un terre-plein central. Les travaux qui seront entrepris à la rentrée dureront cinq à six mois. Ils nécessiteront une enveloppe de plus de 130 000 € qui couvrira également l'acquisition de six parcelles détenues par une quinzaine de propriétaires.

Les Nucérétains redécouvrent Merone

La fête du jumelage se déroulera cette année en Italie les 21 et 22 mai prochains. Pour fêter ces retrouvailles, Merone invite les Nucérétains à redécouvrir les richesses de son terroir lombard.

Dans la région des lacs, cette commune de la province de Côme, traversée par un cours d'eau, abrite pas moins de trois églises dont une, l'église Saint-François autour de laquelle est organisée la grande fête annuelle de la ville au mois d'octobre. Comme Noyarey, Merone qui dispose d'un tissu artisanal et industriel, a su préserver l'âme de ses quartiers... que vous pourrez (re) découvrir le samedi avec les familles d'accueil. Le soir, tout le monde se retrouvera dans une auberge au bord du lac de Pusiano pour une soirée très conviviale. Temps fort du week-end, le déjeuner festif du dimanche sera agrémenté d'une animation musicale qui ravira les amateurs de danse. Du bon temps en perspective ! Ce week-end, coordonné par la commission jumelage, est ouvert à tous les habitants de Noyarey. Le transport sera assuré par un car loué par la mairie. Les inscriptions

sont prises en mairie. Une permanence sera également organisée en mairie tous les samedis à partir du 23 avril, de 10h à 12h. Tarif : 40 € tout compris (20 € pour les enfants de moins de 12 ans). ■

Le programme

Samedi 21 mai

- 12h : arrivée à Merone ; déjeuner et après-midi en famille
- 19h30 : Dîner à l'auberge Ellera au bord du lac de Pusiano – animation musicale

Dimanche 22 mai

- 9h : rencontre des 2 administrations municipales en mairie
- 10h30 : messe
- 12h : apéritif
- 13h : déjeuner et après-midi dansante
- 17h30 : départ pour la France

Les légumes de Noyarey dans votre panier



Les jardins de Noyarey, le magasin de vente directe créé par la famille Boyat rouvre ses portes le 8 avril prochain après la fermeture hivernale. Vous y trouverez les salades et les légumes cultivés dans la plaine nucérétaine mais aussi des fruits de la région.

Le magasin situé chemin de Pra Paris est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Contact : Véronique Boyat, 06 89 12 27 89.

► Une carte grise en 48h

Faire établir une carte grise ou un numéro d'immatriculation sans passer par la Préfecture en moins de 48h, c'est le nouveau service mis en place par Laurent Portier dans son épicerie. Le dispositif, proposé par la société Press Immat est simple : vous prenez un dossier sur place que vous remettrez rempli à M. Portier qui se chargera de la transmettre aux services préfectoraux. Vous pourrez récupérer votre document deux jours après. Le règlement se fait uniquement par carte bleue. Tarif : à partir de 29,95 €. Tél. 04 38 02 94 05 et 06 21 08 42 66 courriel : portierlaurent@neuf.fr



► Rentrée scolaire 2011-2012

Les inscriptions des enfants entrant en maternelle sont prises en mairie jusqu' au 16 avril. Les parents doivent présenter leur livret de famille, un justificatif de domicile et leur carte d'identité. Les nouveaux arrivants doivent aussi procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s).



Michel Karamitros a pris sa retraite

Responsable du bureau postal de la commune depuis 2001, Michel Karamitros a pris sa retraite à la fin du mois de décembre. Noyarey aura été la dernière étape d'un parcours qui l'a fait transiter par le Beaujolais, le Vercors, la Bourgogne et les Hautes Alpes ainsi que dans la Bièvre et dans l'agglomération grenobloise, où il est né, à Saint Martin d'Hères. Il avoue être heureux de cesser son activité au moment où La Poste se transforme, «un service public en pleine mutation». Il habite aujourd'hui Saint-Égrève et peut se consacrer pleinement à sa passion pour le théâtre : «Le théâtre permet de dire les choses qu'on ne peut pas dire dans la vraie vie ; c'est d'ailleurs le rôle du bouffon !» souligne-t-il. Attiré par le comique, Michel Karamitros a tout naturellement participé à *La Pastorale*, le projet monté par le Comité des fêtes, dans lequel il interprétait le Pistachier. A Noyarey, on l'a vu également dans *Les*



Michel Karamitros fête son départ à la retraite avec ses collègues de Fontaine.

joyeuses commères de Windsor, le spectacle monté l'année dernière par La Dent du Loup Théâtre. Membre de la Compagnie de l'Inutile et de l'association «Aniz en Scène» à Fontaine, après avoir créé une troupe à Brézins, il travaille actuellement une pièce de Martine Delem, *Le diable bredouille*, que l'on pourra voir salle Jean Jaurès fin mai. ■

Danielle Coiffure fête ses 20 ans d'activité

Danielle Coiffure a ouvert ses portes le 14 mai 1991 au premier étage du pôle commercial Saint-Jean. Accueil et convivialité sont les mots d'ordre de cette entreprise artisanale et commerciale. Danièle propose depuis 20 ans des soins et services «coiffure» en tous genres, les mieux adaptés à sa clientèle féminine et masculine, sans oublier les enfants. Pour satisfaire une partie de sa clientèle, elle propose également ses services à domicile. Elle accorde un peu de son temps au salon de l'Ehpad où ses soins sont les bienvenus. Les années passent et elle garde toujours sa motivation et sa persévérance en participant régulièrement à des formations professionnelles pour mieux répondre aux attentes de ses clients. Elle a su s'entourer d'une collaboratrice, bien appréciée depuis 10 ans. Le salon sera en fête au mois de mai, pour remercier toutes les clientes fidèles et toutes les nouvelles. Beaucoup de surprises et de cadeaux les y attendent... ■

Contact : 443 avenue Saint-Jean. Tél. 04 76 53 80 93.



De fil en aiguille

Chapeaux colorés, petits hauts en laine bouillie... Vous avez peut-être découvert les créations de Louise Provenzano cet hiver sur le marché de Noël où elle présentait ses premières pièces. Aujourd'hui, elle exerce ses talents de couturière à l'école de danse de Sassenage, où elle confectionne les costumes de gala, et à domicile, quartier Saint-Jean, où elle propose des travaux de retouche traditionnels mais également de confection de vêtement. ■

Contact : 04 76 53 83 15 et 06 47 89 10 11.

Courriel : louiseprovenzano@hotmail.fr

Budget 2011 *Responsable et maîtrisé*

Présenté par Didier Custot et Cécile Swales, les deux élus municipaux chargés des finances, le budget 2011 a été adopté par le conseil municipal le 31 janvier dernier. D'un montant de plus de 2,5 millions d'euros, il prend en compte tous les aspects de la vie quotidienne, de l'amélioration du cadre de vie à la solidarité en passant par l'animation, la vie scolaire ou encore le développement durable, qui est un engagement fort de l'équipe municipale.



Fruit d'un travail d'équipe, le budget 2011 reflète tous les enjeux de notre commune. Conserver les grands équilibres, maintenir un taux d'endettement raisonnable, de l'ordre de 13 %, maîtriser les dépenses... Ces priorités constantes ont permis à la municipalité d'établir ce budget, responsable et maîtrisé. «Pour la 3^e année consécutive, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux et nous n'avons pas eu recours à l'emprunt» souligne Didier Custot. «L'effort est d'autant plus significatif que les ressources et les dotations des collectivités stagnent.» précise encore l'adjoint aux finances. En outre, par souci de solidarité, les abattements de taxe d'habitation pour les personnes à charges ont été conservés. En revanche, pour répondre à des objectifs d'harmonisation et d'équité, l'abattement généralisé sur la taxe d'habitation a été supprimé ainsi que l'exonération de deux ans sur la taxe foncière pour les constructions neuves. La commune bénéficie d'un excédent cumulé de près de 450 000 €, qui lui permet de conforter ses capacités d'investissement : «Celles-ci nous permettent de poursuivre notre action dans tous les domaines de la vie

quotidienne, et, le moment venu, d'avoir les moyens de lancer les projets structurants pour améliorer notre cadre de vie» précise Cécile Swales, conseillère municipale déléguée aux finances.

Des projets au service du développement de la commune

Le projet de création d'un **pôle commercial** confortant le futur centre de Noyarey dans le secteur du bas du Maupas est à l'ordre du jour : les études sur sa faisabilité ont été lancées en collaboration avec la CCI*. D'importants investissements sont également programmés pour structurer la commune. Ainsi, dans le cadre de la sécurité, l'aménagement du **carrefour Léon Porte et de la RD 1532** est budgété à hauteur de 138 000 €. La restructuration des services techniques nécessitera quant à elle des travaux à hauteur de 155 000 €. Enfin, 22 000 € seront consacrés au projet de la **future salle des fêtes** qui fait l'objet d'une étude complète. L'objectif de la municipalité est de finaliser sa décision de création de cet équipement qui doit rester en phase avec les besoins de la commune et ses moyens financiers. ■

Des actions pour améliorer notre vie quotidienne

► Sport

La clôture du terrain de tennis vient d'être posée (20 000 €) ; des travaux entrepris à la suite d'une dégradation du grillage. La réfection du terrain stabilisé de football (70 000 €) est programmée ainsi que le désenfumage, l'éclairage extérieur et divers aménagements au gymnase pour 23 000 €.



La clôture des courts de tennis a été entièrement refaite

► Animation

Des travaux seront entrepris dans la Maison des associations pour améliorer le chauffage du bâtiment (13 000 €) et réaliser des aménagements complémentaires (14 000 €). La commune va acquérir dix modules «podium» à disposition des manifestations associatives (10 000 €).

« Le budget 2011 s'équilibre en fonctionnement à 2 550 000 € et en investissement à 2 322 000 €. »

* Chambre de commerce et d'industrie

► Vie scolaire

Côté bâtiments, des travaux seront effectués comme tous les ans dans les écoles. Côté vie scolaire, les enfants découvriront cette année le monde des volcans dans le cadre d'un voyage à Vulcania, le grand parc d'attractions d'Auvergne. La titularisation de Laurent Saunier, le jeune animateur du service jeunesse et les diverses actions réalisées en faveur de la jeunesse (près de 40 000 €) favoriseront le développement de nos enfants.

► Développement durable

Le volontarisme de la municipalité se matérialise cette année par la modernisation de l'éclairage public de la commune et de la Zone d'activités Actipôle (30 000 €), la poursuite des aménagements de la mare du jardin de Merone (8 000 €), l'achat d'un nouveau véhicule au GNV (15 000 €) pour la police municipale et le reconditionnement de l'ancien véhicule au GPL mis à disposition des services techniques pour les petites interventions dans la commune.

► Cadre de vie

En 2011, 46 000 € seront consacrés aux voiries et réseaux. L'embellissement

du village reste également une priorité communale : 15 000 € seront consacrés au mobilier urbain (renouvellement des jardinières, réfection de l'aire de jeux...) et à la signalétique (plaques et numéros de rues, panneaux d'orientation vers les différents équipements) et 11 000 € au fleurissement.

► Solidarité

Cette année la subvention communale versée au CCAS, de 15 000 €, confirme la volonté de la municipalité de ne pas laisser certains Nucerétains sur le bord du chemin. Le CCAS, centre communal d'action sociale, intervient dans de nombreux domaines. Il accompagne les bénéficiaires de prestations en coordonnant l'instruction des dossiers, notamment pour l'obtention de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie). Il gère également la téléalarme qui permet aux personnes âgées de rester chez elles en étant reliées au centre d'appel des pompiers. Ses missions recouvrent aussi la gestion des dossiers Cotorep, des obligations alimentaires, des aides financières ponctuelles et les demandes de logement sociaux. Le centre communal est à la disposition des familles pour choisir, en

cas de besoin, une aide à domicile.

Le CCAS organise le portage des repas à domicile assuré par le personnel communal. Enfin, il organise également le repas de Noël et la distribution des colis pour les personnes de 70 ans et met à l'honneur les mamans de l'année pour la fête des mères.

► Des moyens pour le personnel

Au-delà du renouvellement du matériel courant, des investissements seront réalisés pour moderniser le parc informatique (6 000 €) et renouveler les équipements du service entretien (achat d'une auto-laveuse) et des services techniques (tondeuse et divers petits outils à hauteur de 6 000 €).

La commune a décidé de créer une salle de restauration équipée pour répondre aux besoins du personnel (10 000 €). ■

*le 5 décembre dernier,
le repas et le goûter de Noël ont rassemblé
une soixantaine de personnes*



Attention TEOM à la hausse

«La gestion des ordures ménagères est aujourd'hui une compétence de la Métro et les différents taux communaux devaient être harmonisés d'ici 2014. La communauté d'agglomération a décidé d'anticiper ce lissage des taux dès cette année qui constituera une manne financière anticipée de près de 3 millions d'euros par an sur 3 ans. Noyarey a voté contre cette décision qui alourdit encore la pression fiscale sur les ménages. Financer les dépenses par l'augmentation des taxes, et non par la maîtrise et une gestion judicieuse, est une orientation qui nous a conduits le maire et moi-même à nous abstenir sur le vote du budget 2011 de la Métro.»

Didier Custot

Les budgets annexes

→ La Zone d'activité Actipôle

Avec les derniers terrains en cours de cession, la zone de 11 hectares comptera une vingtaine d'entreprises. Divers aménagements seront réalisés en 2011. L'emprunt arrivera à échéance en 2012 et ce budget pourra alors être clos.

→ Le cabinet médical

Le bâtiment, propriété communale, regroupant aujourd'hui quatre professionnels de santé, a représenté un investissement de 530 000 € en 2007. Deux locaux sont actuellement libres et la commune recherche activement un médecin qui fait défaut à notre village. Une démarche difficile dans le contexte de pénurie de médecins en milieu rural.

→ Le budget de l'eau

Noyarey a la chance de bénéficier d'une eau qui lui est propre en provenance de sources du Vercors. Collectée par plusieurs captages, elle est traitée par ultraviolets. L'entretien permanent d'un réseau conséquent de plus de 17 km de canalisation se poursuit. Pour ce faire, une subvention de 13 000 € est allouée au budget de l'eau afin de ne pas avoir recours à l'emprunt. En 2012, la remise en état des captages est programmée et nécessitera d'importants investissements.

Guillaume Fabry-Bracos

Du mot au rap



«**E**ntre la rage et la foi, la haine et l'amour, la rancœur et le pardon, le système et la vie, nos peurs et nos aspirations, la terre et le ciel, le ciment et la belle étoile, l'écriture met des mots sur les maux.» Guillaume Fabry parle de l'écriture avec autant de conviction que de sensibilité. Il est vrai qu'à 24 ans,

«La musique est un moteur c'est celui de l'Arénaire comme une ballade pour les sœurs comme un soutien pour les frères.»

Extrait de l'album All in

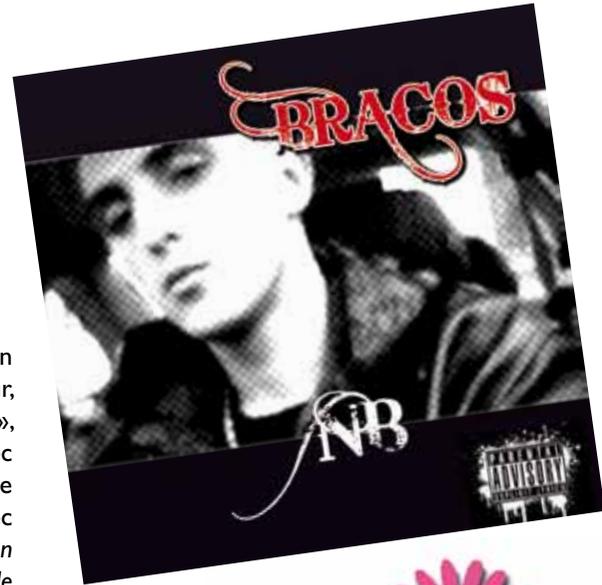
ce jeune Nucerétain a déjà une longue expérience de cette pratique découverte à l'âge de 13 ans. Une expérience intense, qui lui permettra de traverser la période difficile de la perte de son père. L'écriture est alors vécue comme une urgence, «un moyen d'exprimer son mal être». Cette nécessité qui s'impose à lui le conduira naturellement vers le rap, cette pratique urbaine dans laquelle le mot est roi, l'histoire ou le message, déclamé avec une force prodigieuse.

Loin des clichés du rappeur issu «des quartiers», Guillaume va jusqu'au bout de son envie, prend le nom de Bracos et autoproduit son premier album en septembre 2009, dont le titre, «All in», c'est-à-dire «tout sur le tapis» dans l'univers

du poker, évoque bien sa démarche. Son inspiration est multiple. Le travail, l'amour, «aimer et ne pas avoir les mots pour le dire», l'actualité... Neuf morceaux pour dire avec ses tripes ce qu'il a dans la tête et dans le cœur. Les arrangements sont réalisés avec des compositeurs locaux. «Ce CD est un cocktail éclectique de couleurs musicales, de cultures et d'influences diverses, le mélange de la musique et du rap.» Le jeune artiste qui vient de boucler son second album, *Nuit blanche*, pense bien sûr à la scène, en particulier celle de la Fête de la musique à Grenoble qui lui permettrait de rencontrer et d'élargir son public.

Généreux, il pense aussi aux jeunes de Noyarey, qui comme lui, ont envie de faire vibrer le texte. Le stage d'écriture sur les musiques actuelles qu'il organise avec l'APJNV (voir ci-dessous) est exceptionnel. Non seulement les jeunes vont travailler sur les musiques de leur choix (pop, rock, hip hop, R'n'B...), mais ils vont pouvoir enregistrer leurs compositions sur un CD ! ■

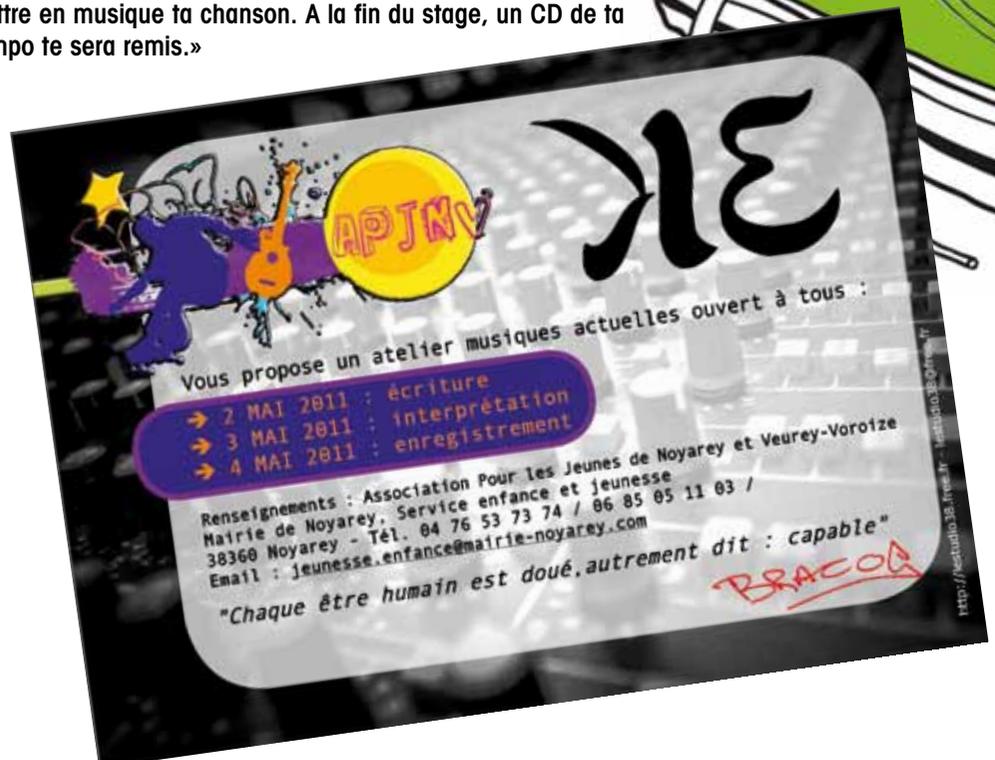
Contact : <http://bracos-du-38.skyrock.com>



Le nouvel album de Bracos, *Nuit Blanche*, sortira au début de l'été.

Un stage animé par Bracos à L'APJNV

«Tu aimes les musiques actuelles, tu as envie d'écrire tes paroles. Alors, rejoins Guillaume alias Bracos pour écrire et mettre en musique ta chanson. A la fin du stage, un CD de ta compo te sera remis.»



APJNV

Programme de printemps



Semaine Adrénaline

- Mardi 26 avril : Spéléologie, départ 13h
- Mercredi 27 avril : Karting. Soirée DVD pizza de 19h à 21h
- Jeudi 28 avril : Luge et skeleton, départ 13h
- Vendredi 29 avril : Soccer five, départ 13h30

Semaine sportive

- Lundi 2 mai : Basket
- Mardi 3 mai : Laser game, départ 13h30
- Mercredi 4 mai : Foot en salle. Soirée resto de 19h à 21h30
- Jeudi 5 mai : VTT
- Vendredi 6 mai : Mac Do et bowling, départ 11h

Pratique :

Le stage «Ecriture-musiques actuelles» animé par Bracos se déroule les 2,3 et 4 mai. Inscription auprès de l'APJNV pendant les permanences (voir ci-contre) et par mail : jeunesse.enfance@mairie-noyarey.com.

Les Charpichons



Salon des vins

Grâce à votre soutien, notre association, Les Charpichons, a pu organiser, pour la 9^{ème} année consécutive, son traditionnel Salon des vins et de la gastronomie qui a eu lieu les 20 et 21 novembre derniers à Noyarey.

Comme vous le savez, nous reversons une partie de nos bénéfices à une association qui œuvre pour les enfants malades.

En 2010, notre partenariat avec l'association «Rêves» a été reconduit, et grâce aux efforts de tous, un enfant, Yoann, va pouvoir réaliser «son» rêve : rencontrer l'équipe de rugby de Toulon. Pour officialiser l'événement, nous avons organisé une cérémonie le 24 février dernier à laquelle étaient conviés, entre autres, les représentants de la municipalité et les bénévoles qui nous ont si gentiment aidés tout au long du salon.

L'association «Rêves» s'est vue remettre un chèque de 500 € permettant de financer l'intégralité du rêve de Yoann. Nous tenions encore une fois à vous remercier très chaleureusement pour votre collaboration car sans vous rien n'aurait pu être possible. A l'année prochaine pour les 10 ans de notre salon !

Rugby : France-Pays de Galles

Les 19 et 20 mars derniers, nos Charpichons sont partis conquérir Paris afin d'assister au match France-Pays de Galles lors du Tournoi des 6 nations. L'arrivée à 13h à Paris le samedi, qui devait permettre aux participants de visiter la capitale avant le

match, a semble t-il pris un peu de retard. Nos joyeux lurons et luronnes ont, en effet, fait escale chez nos amis viticulteurs de Saint-Véran pour un bref casse-croûte... Résultat : le casse-croûte a duré plus longtemps que prévu et l'arrivée à Paris s'est faite aux alentours de 16 h.

L'arrivée au Stade de France a été très impressionnante pour bon nombre de Charpichons qui n'y étaient jamais allés et le match s'est déroulé dans une ambiance digne de celles que peuvent produire les amateurs de ce sport.

Le lendemain, après avoir quitté la Capitale à 11h, le groupe a décidé de visiter le domaine «Les petits bouchons» à Chablis qui a accepté de nous recevoir à l'improviste. Après un repas digne de ce nom, nos amis ont retrouvé leur terre nucerétaine vers 21h30, heureux, mais très fatigués.

Oserions-nous annoncer dès maintenant qu'un voyage en Ecosse pour assister à un match de rugby fait partie de nos projets, pourquoi pas l'année prochaine ?

Voyage dans le Bugey et le Mâconnais

Les Charpichons vont organiser un voyage dans le Bugey et dans le Mâconnais probablement le week-end de la Pentecôte (11 et 12 juin 2011).

Le programme n'est pas encore définitivement bouclé, et nous vous tiendrons informés très rapidement sur cette petite escapade alliant gastronomie, œnologie et visite du terroir. ■

Echecs

Championnat scolaire départemental, une édition très disputée

116 jeunes, venus de tout le département de l'Isère, se sont affrontés lors de ce championnat qui s'est déroulé le mercredi 26 janvier à la salle polyvalente de Noyarey. Le club de Noyarey était représenté par Tristan Bercheron, Corentin Gateau et Jade Second pour le championnat des écoles, et Sophie Delahaye pour le championnat des collèges, qui se sont vaillamment défendus. Bravo à ces quatre jeunes, notamment à Tristan Bergeron qui est

arrivé à la 5^e place du classement des écoles, et à Jade et Corentin qui ne participent aux cours d'échecs en période périscolaire à l'école primaire de Noyarey que depuis le 4 janvier dernier. Le club est ouvert à la salle des associations de Saint-Jean le mercredi de 16h à 20h et les 1^{er}, 3^e, et 5^e samedis de chaque mois. ■

Contact : Nicolas Marjanovic
au 04 76 53 91 08 ou 06 83 35 50 40



Les classements

Etablissements

Ecole Clos-Marchand de Saint-Ismier
Ecole Chamrousse de Seyssinet-Pariset
Ecole St Pierre du Rondeau de Grenoble

Ecoles

1. Chiche Thibaut (St-Ismier -Clos Marchand)
2. Stamboulia Clément (Grenoble-Houille Blanche)
3. Stauffert Simon (Seyssinet-Ecole Chamrousse)

Collèges

1. Glasser Timon (Grenoble-Europole)
2. Jacquot Dorian (St Egrève-Barnave)
3. Cornec Josquin (St Ismier-Grésivaudan)

Lycées

1. Meley Hector (Grésivaudan Meylan)
2. Bezy Cédric (Marie Curie Echirolles)
3. Lamare Jean-Baptiste (Grésivaudan Meylan)

Noyarey Pétanque Loisirs

La saison débute le 29 avril

Les concours se déroulent sur les terrains situés à proximité de l'Espace Charles de Gaulle. Ils sont organisés avec des «doublettes à la mêlée triée». Les adhésions au club peuvent se faire lors des concours ou auprès des membres du bureau : Guy Cholet (04 76 53 83 73), Marie-Hélène Grenier (04 76 53 80 91) et Jean-Pierre Viglianco (04 76 53 86 89). Tarif : 12 €, gratuit pour les enfants nés en 1995 et après.

Le calendrier des concours (à 18h30) :

- Vendredi 29 avril
- Jeudi 12 mai à 13h30
(Concours officiel doublette vétérans)
- Vendredi 13 mai
- Vendredi 27 mai
- Vendredi 10 juin
- Vendredi 17 juin
(Rencontre club de Rives ; retour)
- Vendredi 24 juin
- Vendredi 8 juillet
- Jeudi 14 juillet toute la journée : tête à tête



à 8h30, doublette montée à 13h30

- Vendredi 22 juillet
- Vendredi 5 août
- Vendredi 26 août
- Samedi 10 septembre
- Vendredi 2 septembre
- Vendredi 16 septembre
- Vendredi 30 septembre

- Samedi 8 octobre : clôture de la saison. Programme de la journée : tête-à-tête le matin à 8h30, apéritif avec remise des récompenses, repas à 12h30, doublettes montées à 14h. Inscriptions possibles par téléphone avant 18h30 auprès de : Jean-Pierre (06 76 70 34 09) et Dominique (06 60 36 07 36). ■

Le Judo Club évolue... et devient Hyoshi Sports



Le club de judo a évolué au cours de ces dernières années, avec l'ouverture de cours adultes/adolescents, plus orientés vers le self défense et la préparation physique que le judo. Ces cours remportent un grand succès, et le nombre de participants va croissant pour atteindre une quarantaine de pratiquants cette année, constituant ainsi presque la moitié des adhérents. Pour suivre cette évolution en accord avec notre projet

sportif et éducatif, l'assemblée générale de 2009 avait proposé une modification des statuts du club, ce qui s'est concrétisé lors de l'assemblée générale extraordinaire de décembre 2010. Les statuts ont ainsi été modifiés pour élargir la pratique aux activités judo, jujitsu, fitness et préparation physique, tout en gardant les valeurs morales et éducatives associées au judo (respect de l'autre, dépassement de soi, contrôle de soi). Dès lors, le nom de «Judo club» devenait trop restrictif, et nous avons donc choisi comme nouvelle dénomination «Hyoshi Sports».

Hyoshi (拍子) est un mot japonais qui traduit le rythme et la cadence. Plus qu'une traduction, c'est le concept qui se rattache à ce mot qui est intéressant : équilibre du corps et de l'esprit, changements de rythmes, lents et rapides, que l'on retrouve dans les combats de judo et plus généralement dans

la pratique sportive, respect du rythme et de la cadence de chacun permettant de ressentir un bien-être et une harmonie intérieure. Notre slogan pour promouvoir le concept de Hyoshi est : «Dynamisme et équilibre, le sport à votre rythme». ■

contact@hyoshisports.fr
http://www.hyoshisports.fr/

Nouveau comité directeur

Isabelle Marty (présidente),
Jacky Guillot (trésorier), Valérie Segonds (secrétaire), Eric Marty (représentant section préparation physique), Robert Vetroff (représentant section judo), Christian Fabre, Sophie Fritz, Pascale Rigault, Jérôme Cavalli (directeur technique).

Les P'tits Nuces

Fêtons Pâques !

Après le succès des sablés de Noël réalisés par les parents de l'école maternelle La Coccinelle, vendus à l'occasion du Marché de Noël, les P'tits Nuces ont participé au défilé du carnaval, organisé par le Sou des écoles, en proposant des maquillages aux enfants. Prochain rendez-vous pour les petits et les grands, organisé par différentes associations : «Fêtons Pâques à Noyarey !». Samedi 23 avril, une grande chasse aux œufs en chocolat sera organisée dès 11h dans le parc de la maison Chavannes pour tous les enfants du village. Des centaines d'œufs seront cachés en pleine nature pour le plus grand plaisir des petits gourmands. A vos paniers !



Nous proposerons ensuite sur notre stand, à 12h place Victor Jat, un atelier coloriage où les enfants pourront réaliser leur dessin pour le kit de création du set de table (souvenir des P'tits Nuces pour l'année 2010-2011). Nous vous attendons nombreux pour faire de cette fête une belle réussite !

Nous vous rappelons que toute l'année l'association Les P'tits Nuces soutient les projets pédagogiques de l'équipe enseignante et participe à de nombreuses manifestations pour la vie du village afin de financer en partie les sorties scolaires, spectacles, etc... organisés au profit de nos enfants. Un grand merci à tous les parents pour leur aide et leur soutien à l'association. ■

Les Petits Malins

Une après-midi très carnavalesque !

Les P'tits Malins tous déguisés
Les P'tits Bouts sont venus chercher
Accueillis par les bonnes sœurs
Ils ont déambulé tous en cœur
Dans les ruelles de Veurey
En un cortège bien animé
Les enfants tous bien maquillés
De Babar, aux princesses, souris et chevaliers
De Zorro jusqu'aux fées
Avec quelques demoiselles en coccinelle,
Accompagnées de gentils bourdons et abeilles
Se sont régalés avec un bon goûter
Concocté par les parents
Pour passer un bon moment.
Tous sont rentrés chez eux
Avec au fond des yeux,
Une seule envie,
Recommencer l'année
prochaine : Oh que oui !



- La structure sera fermée pendant les vacances du lundi 25 au vendredi 29 avril.
- Exposition à la bibliothèque du 4 au 16 avril. Venez nombreux à la médiathèque de Veurey admirer les différentes réalisations des enfants illustrant les histoires qui leur ont été racontées. ■

La Route de la Vanne



Les inondations restèrent fréquentes malgré les endiguements jusqu'au début du 20^e siècle. Ici (et ci-dessous) celle de 1928 qui fut particulièrement dévastatrice.

Quand on consulte un plan de Noyarey et que l'on part à la découverte des différents chemins qui traversent le village, trois voies transversales reliant les flancs du Vercors à la rivière attirent l'attention : au nord, le chemin de l'Île Cordée⁽¹⁾, frontière avec Veurey, au centre, la route de la Vanne, au sud, le chemin de Pra-Paris, presque en limite de Sassenage et doublé par la RD105F. Parallèles et tracés au cordeau, ils ne manquent pas de surprendre !

Des chemins agricoles ont toujours existé dans la plaine, reliant par les *laisses*⁽²⁾, les îlots dispersés, soumis aux caprices des inondations. C'est seulement à l'époque de la Révolution que la situation s'est stabilisée. Les chemins ont adopté le tracé actuel avec le lancement des travaux d'endiguement et

le besoin de transporter jusqu'à la rivière les matériaux extraits des flancs de la montagne (environ 350 000 m³ pour les seules digues protégeant les terres de Noyarey). Les adjudicataires se firent accorder des droits de passage qui, plus tard, furent rachetés par la commune. Chaque chemin aboutissait à une carrière. Seule, celle de Pra-Paris est encore en activité.

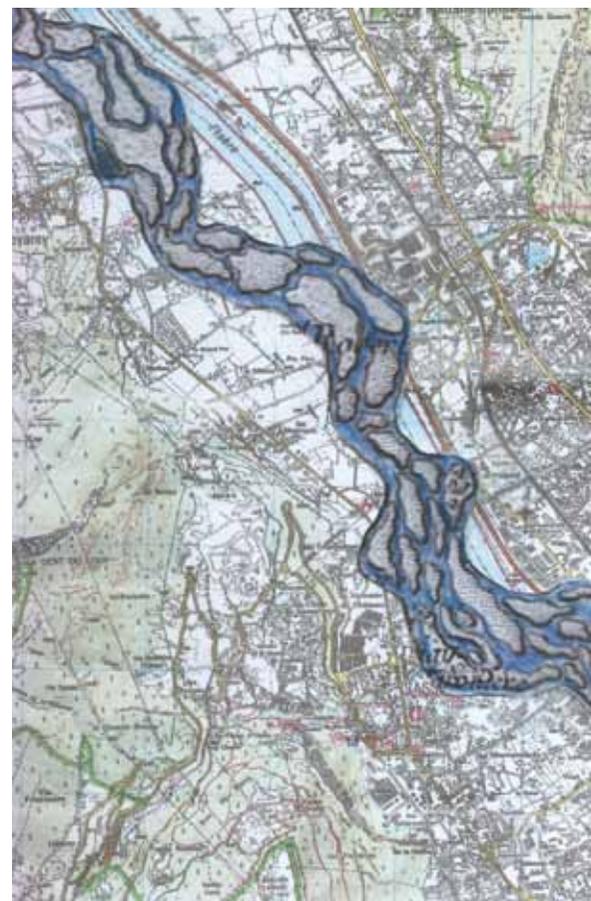
L'origine de leur dénomination est tout aussi intéressante. «Cordée» et «Pra-Paris» correspondent au nom des terres qu'ils traversent. «Pra-Paris» est une «laisse» de l'Isère identifiée vraisemblablement par le nom des premiers possesseurs. En revanche, pour «Cordée» l'antériorité lieu/propriétaire n'est pas avérée. Le nom s'est peut être imposé du fait des difficultés de halage des «pataches» à cet endroit. Le cas de la Vanne est différent. On trouve la trace de ce nom qui reste énigmatique pour beaucoup de Nucerétains dans les archives des Ponts et Chaussées. Si la construction des digues s'est imposée pour assurer la sécurité des personnes et des biens, on ne voulait pas à l'époque se priver de la fertilisation des terres par les limons produits par les inondations. Une pratique répandue dans toutes les vallées alpines, en France avec le Rhône comme en Italie avec le Pô, à l'instar des crues du Nil dans l'Égypte.

Ainsi se développe l'usage de vanes (prises d'eau de la rivière vers les terres culti-

vables) dont l'une est aménagée à l'extrémité de la route du même nom, à l'initiative d'un certain Vial, propriétaire à Noyarey. Très vite, elles se révélèrent des points faibles dans la tenue des digues, notamment en période de crue, et deviendront un sujet de discorde entre voisins. La «vanne Vial» à peine construite sera critiquée à cause du «mal provoqué aux récoltes, notamment le chanvre gâté dans les routoirs par les eaux bourbeuses qu'elle déverse». Les plaintes se répéteront en 1809. La vanne sera détruite lors des inondations de 1816. Vial fera une demande pour qu'on la rétablisse provisoirement, «le temps que ses fonds s'élèvent à la hauteur des voisins». Car en plus de l'apport en fertilisants, il était intéressant de rendre cultivables les «bas fonds» marécageux. Les vanes disparaîtront progressivement, les fertilisants chimiques remplaceront les limons. Elles auront duré un siècle. ■

Le cours ancien de l'Isère comparé au cours actuel au lieu-dit La Vanne.

Réalisation P. Demaison



(1) rebaptisé «route des Béalières» depuis que la zone d'activités du Ruisset porte le nom d'Actipole qui couvre les pôles économiques de Noyarey et de Veurey.

(2) Les laisses sont les déchets ou débris laissés par une crue de rivière.

infos pratiques

MAIRIE

04 76 53 82 01

E-mail : accueil@mairie-noyarey.com

Site internet : www.mairie-noyarey.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 10h/12h.

SÉCURITÉ - URGENCES

Mairie astreinte : 04 76 53 92 59

Police municipale : 06 08 54 59 93

Services techniques : 04 76 53 84 53

et 06 80 14 89 55

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Dépannage gaz : 04 76 49 50 51

Électricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

et 06 85 05 11 03

Transport à la demande SEMITAG : 04 76 20 66 33

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey

Ouverte toute l'année du mardi au samedi

de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Permanences juridiques : Les prochaines permanences juridiques organisées en mairie de 9h à 12h avec un avocat, auront lieu les vendredis 18 mars, 20 mai, 1^{er} juillet, 30 septembre et 25 novembre 2011. Il est nécessaire de prendre rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur
En mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Orthophoniste, M^{me} Le Gal-Redon : 04 76 50 60 29

Orthophoniste, M^{me} Beck : 04 76 50 60 29

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Taxi : 04 76 53 94 37

et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

S.O.S. Familial : 04 76 87 60 93

AUTRES

Correspondant du Dauphiné Libéré

Stéphanie Grondeau : 06 14 68 20 20

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Paulette GAILLARD-GIRARD

Le Meney

DP 10 2 0037

Hangar agricole

Déposé le 14/09/10

En cours d'instruction

Jean-Paul REPELLIN-PEILLON

Trucherelle

DP 11 2 0001

Panneaux photovoltaïques

Déposé le 03/01

Accordé le 28/01

Paul FAURE

298 rue du Maupas

DP 11 2 0002

Rénovation de façade à l'identique

Déposé le 05/01

Accordé le 28/01

Scierie EYMARD

Lacrot

DP 11 2 0003

Coupe d'arbres

Déposé le 07/01

Accordé le 21/01

Dung-Ha HO

11 jardins de Noyarey

DP 11 2 0004

Auvent

Déposé le 13/01

Accordé le 09/02

Alexandre MARCHAL et

Stéphanie VAQUÉ

65 chemin de l'Île Dalmas

DP 11 2 0005

Ravalement de façades

Déposé le 20/01

Accordé le 14/02

SCI Orphelinat Saint Henri

Bois du Gélinot

DP 11 2 0006

Coupe d'arbres

Déposé le 25/01

Accordé le 23/02

Bernard CHAMBEROD

1 chemin du Meney

DP 11 2 0007

Transformation d'un grenier en chambre

Déposé le 01/02

Accordé le 01/03

Salvatore FRANZE

145 rue du Maupas

DP 11 2 0008

Réfection d'une toiture

Déposé le 01/02

Accordé le 14/02

Antonio et Marie MARTINS LOPES

80a chemin de la Vigne

DP 11 2 0009

Extension de maison individuelle

Déposé le 04/02

Refusé le 14/02

Serge TORTORA

113 chemin de Pra-Paris

DP 11 2 0010

Piscine sécurisée

Déposé le 04/02

Accordé le 14/02

Christian BERTHIER

Trucherelle

DP 11 2 0011

Piscine sécurisée

Déposé le 04/02

Accordé le 14/02

José SALVADOR-FLOREZ

6 lot Les Moironds

DP 11 2 0012

Central photovoltaïque de 21m²

Déposé le 04/02

Accordé le 14/02

Grégory KERROS

10 les Cottages

DP 11 2 0013

Fenêtres de toit

Déposé le 07/02

Accordé le 14/02

PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI MAIRE

388 route du Ruisset

PC 10 2 0012

Atelier et logement de fonction

Déposé le 08/12/10

Dossier incomplet

SCI BCB

386 route du Ruisset

PC 10 2 0013

Deux locaux pour artisans

Déposé le 10/12/10

Complété le 24/01/11

En cours d'instruction

Giovanni et Geneviève PIZZACALLA

Trucherelle

PC 11 2 0001

Maison individuelle

Déposé le 04/02/11

En cours d'instruction

Serge TORTORA

113 chemin de Pra-Paris

PC 11 2 0002

Préau non couvert

Déposé le 04/02/11

En cours d'instruction

SAS DUCROS EXPRESS

Actipole - 125 route du Ruisset

PC 11 2 0003

Extension de locaux d'activité

Déposé le 19/02/11

En cours d'instruction

Valérie et Cyril FALQUE-GRAMMAT

274 chemin des Bauches

PC 11 2 0004

Maison individuelle

Déposé le 08/03/11

En cours d'instruction

Joao PEREIRA-MORO

232 chemin des noyers

PC 11 2 0005

Abri de voiture ouvert

Déposé le 16/03/11

En cours d'instruction

NAISSANCES

Le 13 janvier 2011

Nolan, Vincenzo,

Luc Di LUCA

Le 13 janvier 2011

Tess DURAND REY-DEPELEY

Le 17 février 2011

Yad SELGRAD

Le 23 février 2011

Nino, Julien,

Pierre FEY FOREST

Le 6 mars 2011

Evan, Gérald, André

JAUSSENT

Le 12 mars 2011

Sharlyne Erika DOULI

Décès

Le 11 janvier 2011

Pierre, Marcel,

CHAMARD-BOUDET

décédé à Coublevie

Le 18 janvier 2011

Joséphine, Marie, Louise

COING-BOYAT

décédée à La Tronche

Le 7 février 2011

Marthe, Hélène, Clémence

GAY, veuve ROUX

Doyenne de Noyarey,

décédée à l'âge de 104 ans

Le 11 février 2011

Joséphine, Emilienne

MURE-RAVAUX

veuve BERNARD-GUELLE

Le 4 mars 2011

Marcelle, Marie, Joséphine

MUGUET veuve GIRAUD

décédée à Grenoble

Le 10 mars 2011

Louise, Claire, Andrée

FRÉCHAT veuve PAULIN

Le 18 mars 2011

Jeanne, Louise ANSELMIER

décédée à Montaud



Abonnez-vous !

Retrouvez toute l'actu de la commune directement chez vous par mail

Confirmez votre abonnement au responsable de la communication :

communication@mairie-noyarey.com

Vous pouvez également recevoir le Flash par courrier en envoyant vos coordonnées à la mairie.

l'agenda

des *manifestations*

23 AVRIL

> **Fêtons Pâques à Noyarey** Après la récolte des œufs frais organisée du mercredi 16 au samedi 20 avril, la chasse aux œufs en chocolat à 11h dans le Parc Chavanne se déroulera dans le parc de la maison Chavanne (chemin des Noyers) où les P'tits Noces tiendront un stand de dessins. La préparation de l'omelette sera assurée par l'Amicale Club et la buvette par le Sou des écoles.

24 AVRIL

> **Floréart** Rendez-vous de tous les amateurs de jardinage, le traditionnel Marché aux fleurs et aux peintres se tiendra sur la place Victor Jat de 8h à 17h. Exposition sur le tri des déchets et atelier de compostage avec les messagers du tri de la Métro (10 et 11h - 15h et 16h). Les peintres amateurs de l'atelier des Parparots exposeront leur travail. Buvette tenue par le Sou des écoles.

SAMEDI 7 MAI

> **Mais y va où le monde ?** Une comédie burlesque signée Papagalli qui rend hommage avec tendresse au monde agricole. Projection salle du Grand Veymond à 20h. Tarifs : 6 € adultes / 2 € enfants - de 12 ans. Réservations : Annie Henry au 04 76 53 84 45 ou mairie, 04 76 53 82 01.

29 MAI

> **Montée d'Ezy** Course à pied de 10,4 km dont 7 sur une dénivellée de 620 mètres organisée par l'association Noyarey Aventure. Départ à 9h de la course en solo ou en duo ; une course enfants est organisée dans la plaine à 11h. Inscriptions auprès de C. Berthier (04 76 53 97 81), P. Arnod-Prin (04 76 53 89 75) ou J.F. Garraud (04 76 21 05 14) et sur Internet : fabrice.audouard.free.fr/Output/topic5/index.html

2 JUIN

> **9^e Open international d'échecs**

Tournoi principal et tournoi jeunes (moins de 16 ans), 7 rondes de 20 minutes par joueur. Ce tournoi ouvert à tous se déroulera à partir de 9h à l'espace Charles de Gaulle. Contact : Nicolas Marjanovic au 04 76 53 91 08 ou 06 83 35 50 40.

5 JUIN

> **Vide-grenier** La journée «puces» organisée par le Comité des fêtes se déroule sur les parkings de l'espace Charles de Gaulle et du groupe scolaire ainsi que sur la route de la Vanne. Les amateurs de bonnes affaires sont attendus à partir de 9h. Inscription auprès d'Annie Henry au 04 76 53 84 45. Tarif : 14 € les 4 mètres.

l'événement

J'y suis, j'y reste !

La nouvelle création de La Dent de Loup



La Dent du Loup Théâtre monte un nouveau spectacle, une pièce de théâtre de boulevard des années 50 de Raymond Vincy et Jean Valmy, *J'y suis, j'y reste*. Depuis octobre, les répétitions ont lieu tous les mercredis soirs dans la salle des Mélèzes. Les acteurs, au nombre de neuf, décorateurs, couturière, s'activent afin que tout soit prêt pour les représentations programmées les 13 et 14 mai à l'espace Charles de Gaulle de Noyarey.

L'histoire se déroule dans un château en Périgord sur lequel règne la despotique et excentrique comtesse Apolline de Mont-Vermeil, interprétée par Martine Hairabédian. Nénette, une restauratrice des bas quartiers, s'est fait dérober son sac à main contenant ses papiers d'identité. Dix ans plus tard, voulant épouser Jules, son barman, elle apprend que sa voleuse s'est mariée, en empruntant son propre nom, avec un jeune baron, Hubert, le neveu de la comtesse. Elle décide alors de se présenter au manoir de son «époux légal» pour lui dévoiler la vérité et réclamer le divorce. Cette arrivée imprévue, concomitante avec la visite d'un cardinal va mettre en effervescence le château et le plonger dans un imbroglio dont le dénouement après maints quiproquos et coups de théâtre, sera «religieusement» orchestré... !

La mise en scène, assurée par Chrystel Rochas, s'appuie sur un parti pris intéressant : prendre les personnages à contre-pied, afin de les rendre encore plus surprenants (par rapport à ce qu'ils sont généralement dans les versions «Au théâtre ce soir»), hauts en couleurs et familiers. L'accent est mis sur la rupture et le rythme, soulignés par la musique présente tout au long du spectacle, mais aussi par le jeu des comédiens, très rapide, énergique et physique. Cette nouvelle pièce devrait attirer autant de spectateurs que *Les Joyeuses Commères de Windsor*, jouée l'année dernière. ■

Les 13 et 14 mai à 20h30 au Gymnase Charles de Gaulle à Noyarey. Tarifs : 10 et 7 €. Réservations auprès de Martine Hairabédian (06 77 18 00 75) à partir du 26 avril.



Comédienne professionnelle, Chrystel Rochas, actuellement en tournée avec L'Education de Rita, une pièce de Willy Russel où elle tient le principal rôle féminin, avait déjà mis en scène, la première production de La Dent du Loup Théâtre, Les Joyeuses Commères de Windsor de Shakespeare.

